UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Archive ouverte UNIGE
https://archive-ouverte.unige.ch

Livre 1978 Published version Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

La délinquance juvénile comme alternative à la répression

Pingeon, Didier

How to cite

PINGEON, Didier. La délinquance juvénile comme alternative à la répression. Genève : Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, 1978. (Cahiers de la Section des sciences de l'éducation. Pratiques et théorie)

This publication URL: https://archive-ouverte.unige.ch/unige:32789

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE – FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Cahiers de la Section des Sciences de l'Education

PRATIQUES ET THÉORIE

LA DELINQUANCE JUVENILE COMME ALTERNATIVE A LA REPRESSION

DIDIER PINGEON

Cahier No 7

UNIVERSITE DE GENEVE
FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

LA DELINQUANCE JUVENILE COMME ALTERNATIVE A LA REPRESSION

DIDIER PINGEON

Cahier No 7

Pour toute correspondance :

Section des Sciences de l'Education
UNI II
1211 GENEVE 4 (Suisse)

EN GUISE D'INTRODUCTION

Vouloir comprendre la déviance, et en particulier la délinquance, relève d'une intention supposant un va-et-vient continuel entre des études scientifiques et un débat d'opinion, entre des observations objectives et un échange de points de vue. Dans cette perspective, la déviance devient à la fois OBJET d'étude et SUJET de réflexion, OBJET d'analyse pour le chercheur et SUJET d'interprétation l'être interpelé.

Si cette réflexion revêt la forme d'un PLAIDOYER, ce n'est ni par esprit de provocation, ni par manque d'informations sur le sujet. Après tout, projeter un peu de notre subjectivité, ou plutôt tenter "d'objectiver notre subjectivité" doit être une démarche de droit en sciences humaines, puisque celles-ci, par définition, sont humaines et ne peuvent exclure le ressenti.

Ne nous méprenons pas sur la signification d'une étude sur la déviance. L'approcher suppose qu'au-delà d'une analyse extérieure nous soyons capables – et désireux – de verbaliser notre propre rapport à la déviance. Plus profondément, nous sommes tenus d'élucider notre relation aux réponses sociales implicites et explicites – même si le débat sous-tend par moment l'approbation ou la désapprobation. Pour nous, ce rapport se résume dans la possibilité de se situer personnellement sur une échelle dont l'un des extrêmes est la déviance exprimée et expressive, et l'autre la déviance réprimée ou répressive.

Etre susceptible de dévier, c'est être susceptible de ressentir. Tout individu est un déviant potentiel lorsqu'il se situe du côté de la norme, et conjointement un déviant réel du point de vue des "extra-normaux".

Nous avons quant à nous rencontré la délinquance juvénile à des niveaux et des endroits fort divers, ce qui jus-

tifie la teinte quelque peu biographique et existentielle de ce travail. Entre tel ami qui s'est "cassé" et tel autre qui s'est "casé", nous ne pouvons pas éluder la signification de notre propre choix. Entre les gosses élitiques que nous avons soi-disant enseignés et les prédélinquants que nous avons soi-disant rééduqués, la limite nous apparaît finalement hasardeuse : où finit la chance pour céder le pas à la malchance ?

Entre les défenseurs acharnés des lésés, les victimologues, et les avocats des déviants, cohabitant poliment dans les mêmes congrès, mais pratiquant selon des conceptions radicalement opposées, nous aspirons à trouver un équilibre. Mais ardue est la voie consistant à la fois à tenir compte du lésé et à estimer le déviant.

Nous avons rencontré maints éducateurs : certains gardiens d'ordre social, d'autres leaders de marginaux, d'autres enfin engagés et militants. Certains se disent techniciens de la relation, d'autres psychothérapeutes, d'autres enfin soutiens au quotidien. Certains se veulent généralistes, d'autres spécialistes. Mais peu finalement luttent pour une alternative tout en aidant des jeunes à la dérive à moins "tirer la langue".

Nous avons visité de nombreuses institutions, partagé quelques expériences, constamment confrontés au fossé gigantesque séparant des structures quasi moyen-âgeuses et des structures "avant-gardistes". Dans ce monde de l'éducation, souvent paradoxal, parfois ambigu, nous n'avons jamais pu laisser confortablement sommeiller notre rapport à la déviance, à notre propre déviance. Et enfin, nous croyons avoir découvert, hormis quelques cas, une délinquance juvénile se posant comme alternative à la répression.

S'il est rassurant, la plupart du temps, de cristalliser certains phénomènes dans des chiffres, nous avons malgré tout une certaine appréhension à oser écrire ce que nous

ressentons. Maintenant que la plume se met à dessiner les contours d'une délinquance souffrante et interpelante, il est trop tard pour la réprimer.

L'HISTOIRE D'UN MALAISE

Quelles que soient les positions taxonomiques adoptées par divers auteurs face à l'inadaptation, il est à la fois curieux et inquiétant de découvrir qu'une idéologie manichéenne a toujours été implicitement sous-jacente à toute tentative de classification. L'opposition du bien et du mal se reflète dans la prise en compte de la déviance, avec d'un côté, caricaturalement, ceux qui font pitié, et de l'autre ceux qui gênent. Cette dichotomie a logiquement abouti à une distinction entre des modes de prise en charge caricative pour les premiers, répressive pour les seconds. Se défendre de ses propres peurs soit par le don de soi, l'abnégation, soit par la contre-agressivité, la répression, relève des mêmes mécanismes, reflet d'un malaise évident entre le non-déviant et le déviant.

Pourtant, la déviance n'est que question de point de vue. Nous avons tous au départ une norme et nous percevons l'autre comme déviant par rapport à notre norme. Finalement, le fondement du malaise se situe dans notre non-acceptation d'un autre qui – il en a aussi le droit – nous voit déviant par rapport à lui-même. Il n'en reste pas moins que le déviant s'insère dans la même problématique que le non-déviant : Va-t-on lui permettre de manifester, d'exprimer ses désirs, de parler, et de quelle manière ? Ou doit-on l'introduire manu militari dans le monde social en ne lui apprenant qu'à se conformer ? D. Cooper parle d'un "besoin macro-politique de créer des groupes de personnes invalidées, de différentes sortes, afin que la société concer-

née soit, quant à elle, rassurée sur sa rectitude essentielle" et il ajoute "il semble, d'un point de vue historique, que ce soit un besoin spécifique des sociétés fondées sur la propriété" (1).

Il est évident que quand le pouvoir en place détermine l'habit devant s'adapter à tous, détermine de manière rigide les mesures et le tissu, "les mains disparaîtront honteusement dans des manches trop longues, les pas incertains seront gênés par des pantalons trop longs, les poignets robustes entraveront chaque mouvement. Et il ne sera pas possible de protester de peur de rester sans vêtements" (2). En effet, face à ce tailleur social qui n'a pas le sens de la mesure, rester "à poil", c'est un attentat à la pudeur.

Il est pourtant évident, pour qui réfléchit, que celui qui ne s'introduit dans le monde social qu'en se conformant, sans réaction, sans résistance, sans expression, est un déviant largement plus inquiétant que celui qui résiste. Le malaise est d'une part pour l'individu normal, pour Monsieur-tout-le-monde, qui s'en sort avec des pirouettes, transformant ce qui pourrait être l'aveu d'un désarroi et d'une peur en un recul soi-disant scientifique et condescendant face à ces "pauvres petits qui n'ont pas la chance d'être comme nous". Il habite d'autre part les déviants, qui eux, la plupart du temps, s'expriment sans hypocrisie, avec des moyens que nous estimons inadaptés. Pourtant, plutôt que parler d'inadaptation, ne faudrait-il pas parler d'adaptation particulière, souvent mal appropriée, à des situations dont la souffrance est le dénominateur commun ?

---

(1) D. Cooper, Une grammaire à l'usage des vivants, Seuil, Paris, 1976.

(2) F. Basaglia, F. Basaglia Ongaro, La majorité déviante, 10/18, Paris, 1976.

Qu'il s'agisse de délinquance, de toxicomanie ou de suicide, le malaise est semblable, même si les modes d'expression en sont très différents et interpellent à d'autres niveaux. La toxicomanie, par exemple n'est pas à traiter comme une déviance en soi, ou, comme on le prétend souvent à tort, comme un nouveau moyen de quêter une identité. Non, avant tout, la toxicomanie est à traiter comme un symptôme d'une société de plus en plus technocratique, de plus en plus productive, et par conséquent de plus en plus anonymisante et contraignante. Nous aboutissons aujourd'hui à un fossé de plus en plus grand entre le désir et la réalité, même si tout est présenté pour nous donner l'illusion du contraire. Outre la mode, la curiosité, l'attrait de l'interdit, le désir de transgression, outre le besoin d'évasion, la recherche d'autres valeurs, la lutte contre la solitude, l'appel relationnel, la drogue traduit avant tout un malaise, plus simplement individuel, mais social.

De la même manière, il a été mis en évidence par des recherches de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) que c'est une forme de sociopathie qui explique pour une large part le suicide chez les jeunes. Une étude du Dr Françoise Davidson a relevé que :

- 50 % des adolescents suicidaires proviennent de familles dissociées.
- 25 % ont passé cinq ans au moins hors de leur milieu familial.
- Entre 15 et 20 % des cas ont été placés en institution (par exemple internats pour cas sociaux).
- Dans la grande majorité des cas, on note l'absence du père (au propre ou au figuré).
- Plus de 50 % des cas d'adolescents suicidaires peuvent être considérés comme des cas sociaux graves, avec des déviances familiales importantes (alcoolisme, tendance au suicide, maladie mentale).

Nous remarquons qu'à part quelques cas précis, un milieu familial ne s'adonne pas à l'alcoolisme, de vire pas à la maladie mentale, ne s'enferme pas dans la dépression sans des raisons avant tout sociologiques.

Là encore, l'adolescent veut dire quelque chose, exprimer un malaise face à une absence de référence, face à des modèles proposés de moins en moins sécurisants, face à la non-communication, face à la souffrance de l'anonymat et à la massification de la pensée, face enfin à un corps qui s'engourdit et que l'on ne cesse de censurer.

Le délinquant juvénile n'échappe pas à cette règle, même si ses passages à l'acte ont une intensité plus inquiétante en regard de la quiétude des braves gens.

TOPOGRAPHIE DU DELINQUANT

Traditionnellement, le délinquant n'est rien d'autre qu'un inadapté pour celui qui se contente de juger. De manière plus nuancée, nous pouvons prétendre que la délinquance juvénile, bien que n'étant pas une entité, correspond à des modes d'adaptation divers, relativement appropriés, plus ou moins acceptables, porteurs de messages qu'il n'est pas toujours aisé de décoder.

Cette déviance, bien définie dans une optique judiciaire, paraît plus floue lorsqu'on s'interroge à propos d'un comportement qui est de toute évidence la résultante de facteurs divers et complexes. Il est plus facile de juger de l'agressivité, de l'extérieur, avec la fameuse logique que nous ne connaissons que trop : le lésé, et ceux qui le défendent, expriment une justice dont les visées ont plus souvent qu'à leur tour une teinte de réparation et d'indignation, avec la sacro-sainte notion d'égalité – qui n'a d'égalité que le nom.

Mais parle-t-on souvent de cette agressivité agie de l'autre, qui réveille la nôtre, de cette délinquance qui interpelle notre propre délinquance en sommeil ? L'agressivité, le désir de détruire d'écraser fait partie, avec plus ou moins de force, de ce que certains nomment l'inconscient. Notre personnalité comporte sa facette, son potentiel de délinquance. Au total, la seule différence entre le délinquant et nous réside dans le fait que nous, nous avons eu la chance de construire un système de protection suffisant. Nous avons en quelque sorte transformé, ou du moins canalisé notre délinquance dans le fantasme, grâce à notre petit cinéma personnel. Nous avons socialisé nos pulsions et nous en sommes fiers. "La personne saine (...) a conservé (avec un peu de chance) suffisamment de stratégies normales et d'apparences (non de réalité) de conformisme pour éviter l'invalidation" (1). Le délinquant, lui, est passé à l'acte proscrit. Son système de protection est demeuré, momentanément, et dans bien des cas, inefficace.

Notre passage à l'acte, à nous qui croyons être mesurés et socialisés, c'est la répression légalisée, avec le bonheur d'avoir sous la main – on pourrait dire sous la dent – un nombre appréciable de boucs émissaires qui portent le nom de délinquants, de malades mentaux, d'handicapés, bref, tous ceux qui à divers titres ne remplissent pas leur fonction de production – au sens où notre système l'entend.

En dernière.analyse, comme le dit S. Tomkiewicz, les jeunes délinquants sont "non tolérés parce qu'ils disent merde à papa-maman, ou à l'instituteur, ou au Monsieur d'en face" (2). Mais si la délinquance des mineurs est classiquement l'ensemble des agissements prohibés par le code, on

(1) D. Cooper, op. cit. p. 4.

(2) S. Tomkiewicz, in Autrement No 1, Paris, 1975, Jeunesses en rupture : dupes ou prophètes.

ne peut s'empêcher de penser qu'il y a des actes proscrits pour ou par les adolescents, et proscrits pour ou par les adultes. De la même manière, il y a des agissements inscrits pour et par les adultes et inscrits pour et par les adolescents. La rupture souvent incompréhensible entre l'inscrit et le proscrit peut aboutir à des passages à l'acte réactionnels.

A-t-il tort l'adolescent qui se questionne sur des actes inscrits d'adultes, délits de mineurs ? N'est-il pas normal, lorsque ce jeune est sollicité comme les adultes par les films, la publicité, une certaine presse, qu'il en vienne à sa manière à une attitude de dénonciation plutôt que d'approbation, de refus plutôt que de soumission ? Dans de nombreux cas, ne réagit-il pas sainement face à une ségrégation intolérable qui consiste à lui dire : "Tu as les devoirs du consommateur, mais pas ses droits " ?
Au-delà de la rivalité œdipienne individualisante, voici la vraie révolte contre le père, non plus le géniteur, mais le modèle social garant d'une société patriarcale. N'est-il pas question, pour celui que l'on qualifie de délinquant, de légitime défense plutôt que d'acte gratuit ?

Poser une définition de la délinquance juvénile n'est donc pas chose aisée, d'autant qu'il n'est pas possible de dégager un profil-type. Pourtant, nombreux sont encore ceux qui voudraient enfermer le délinquant, outre le délit, dans un cadre descriptif définitif. Nombreux sont ceux qui misent sur les progrès de la génétique pour justifier leur fatalisme par un chromosome particulier.

En fait, l'analyse devrait porter avant tout sur deux mécanismes largement étudiés par la psychosociologie : l'imprégnation par le milieu, donc la réceptivité au milieu, et à l'opposé la réaction à ce même milieu.
L'imprégnation sous-tend différentes dimensions. En premier lieu, l'imprégnation par le milieu familial fait partie d'un mécanisme largement décrit. Telle famille instable favorise les actes de vagabondages, le nomadisme, l'instabilité sco-

laire ou professionnelle. Telle autre famille "sous pression" exacerbe l'impulsivité. Telle autre, enfin, laisser-aller, entretient la recherche de plaisirs faciles, d'accomplissement égocentrique des besoins immédiats.
En second lieu, l'imprégnation par les mass media est un débat complexe sur lequel nous reviendrons.
Enfin, l'imprégnation par le style de vie d'un siècle sur-industrialisé, se manifestant quotidiennement dans des cités organisées dans un climat dramatiquement usinaire, une vie quasi-automatisée, anonyme, passive, fataliste, une vie dans laquelle arriver le premier, posséder davantage priment sur des valeurs plus humaines. Que des comportements déviants émergent d'un tel climat ne nous surprend pas.

Plus subjectivement, il convient de souligner une manière de souffrir le monde commune à de nombreux jeunes délinquants, se concrétisant en particulier au travers des sentiments d'injustice, de frustration et de dévalorisation.
Le sentiment d'injustice rend le jeune particulièrement perméable aux sollicitations anti-sociales. Il est erroné de supposer, comme le soutiennent certains auteurs, que les jeunes délinquants ont découvert un mode d'épanouissement dans leur asocialité. Tout semble au contraire démontrer que la plupart d'entre eux ne se satisfont jamais de leur état et témoignent tant par l'acte que par le discours à quel point la société les a fait souffrir et ne les comprend pas. Autrement dit, réagir, voire se venger, peut s'entrevoir comme une réponse souvent désespérée à ce sentiment d'injustice.

Le sentiment de frustration, quant à lui, trouve son explication dans la rencontre malheureuse avec un certain nombre d'attitudes extrêmes, socialement déterminées, génératrices de conflits. Il y a en effet de quoi développer un sentiment de frustration lorsqu'on se trouve confronté entre autres avec : - l'excès d'autorité, - la rigidité absolue, - les attitudes péjoratives, - l'indifférence paren-

tale, - un conformisme familial extrême se doublant généralement d'hypocrisie, - un souci parfois exclusif de la considération sociale, - la crainte morbide du péché, - le rappel constant de fautes ou erreurs passées, - le bannissement de la confiance, etc., autant d'attitudes frustrantes se retrouvant dans divers milieux selon des références émotionnelles et valorielles diverses. A l'inverse, des attitudes abusivement laudatives, un souci constant de minimiser les écarts de conduite, le laisser faire peuvent mener au même sentiment. En bref, certains excès, certains extrêmes éducatifs peuvent aboutir à la même problématique, preuve supplémentaire de la difficulté de dessiner un profil-type de l'adolescent délinquant.

A cet aspect, il convient de rappeler – même si de nombreuses études ont été faites sur ce sujet – l'importance de la misère dans la genèse de la délinquance : - misère alimentaire pouvant aboutir au vol, au chapardage, au trafic illégal, - misère de l'habitat, taudis et promiscuité criminogènes, - misère morale, - en un mot la Misère, contredisant violemment et constamment le besoin de sécurité, le droit à la sécurité.

Avoir vécu, pour diverses raisons et sous toute sorte de formes, l'agression, de façon souvent sournoise, ne peut que renforcer le sentiment d'être agressé, constamment, dans le vrai et dans l'imaginaire, d'où la construction progressive de sentiment de frustration. Conséquence de cette escalade, l'intolérance aux frustrations devient de plus en plus marquée, et laisse entrevoir combien le refus de certaines normes sociales, de certaines contraintes devient un aspect spécifique de la personnalité du jeune délinquant.

Quant au sentiment de dévalorisation, il est à la fois la résultante d'une suite de ségrégations et de rejets souvent très tôt vécus, et d'un désintérêt manifeste des parents pour leur enfant. Il est fréquent de trouver des milieux familiaux repliés sur eux-mêmes, incapables de vivre des valeurs,

pétris d'égocentrisme, indifférents à l'égard de leurs enfants. Il arrive que des jeunes fuguent durant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, sans que les parents ne signalent le fait à la police ou au service compétent. Il n'est pas rare de voir des parents ne se souciant pas de l'accumulation d'objets volés. Ces exemples plaident pour la nécessité de prendre en charge le milieu familial conjointement au jeune délinquant.

Parallèlement à l'attitude parfois dévalorisante du milieu familial, le jeune délinquant a pu croiser des attitudes identiques dans la vie quotidienne, extra-familiale, au travers par exemple des résultats scolaires ou de la vie professionnelle, au travers également de certaines prises en charge institutionnelles.

Aussi, affirmer presque fièrement sa situation marginale correspond fréquemment à un moyen d'échapper à l'infériorité et à la dévalorisation, et de se construire une identité dans laquelle on croira trouver une raison de survivre.

L'INTOLERANCE DESTRUCTRICE

Durkheim, dans son ouvrage "De la division du travail social" (1) pose clairement sa définition de la déviance. Pour lui, le délit n'est finalement que ce que la société définit comme tel, l'acte proscrit étant variable d'une culture à l'autre. La déviance serait donc définissable par l'application de sanctions au délinquant, et non pas par la qualité même de l'acte. Plus encore, et cet aspect est particulièrement interpelant, un acte serait déviant parce

(1) E. Durkheim, De la division du travail social, Paris, Presses universitaires de France, 1960.

qu'il gêne les autres et non l'inverse – un acte n'est pas ressenti comme gênant parce qu'il est déviant.

En fin de compte, qu'est-ce qui gêne le plus dans la délinquance, pourtant si bien définie dans une optique judiciaire ? Est-ce l'acte délictueux, ou est-ce le refus ou le malaise qu'il représente ? Est-ce le fait en lui-même ou le message qu'il porte ? Réprime-t-on pour punir l'acte ou pour ignorer le refus ? Sanctionne-t-on parce qu'on est profondément séduit par celui qui agit ce qu'on n'ose agir soi-même – ou qu'on hait (ce qui revient au même) celui qui agit ce qu'on s'interdit ? Punit-on pour satisfaire, pour venger, pour sécuriser le lésé, ou alors pour masquer, pour ignorer le refus, la contestation, le malaise, le cri de souffrance, l'appel au secours exprimés par et dans l'acte ? En fait, comme le dit justement Cooper, le déviant est offert en sacrifice pour maintenir l'intégrité du groupe social – et nous ajoutons l'intégrité des individus.

La réponse sociale à la délinquance juvénile est, en dernière analyse, le reflet d'une intolérance profonde, une intolérance destructrice. Mais on ne punit pas l'intolérance. Elle ne figure pas à l'inventaire des délits. On ne réprime pas cette agression caractérisée, plus, cette destruction. Le problème est apparemment sans issue, car si on la réprimait, on ferait état d'intolérance une fois encore – quoique, comme le dit David Cooper : "Ce n'est jamais compatir que de montrer de la compassion pour les ennemis de la compassion" (1).

Alors, que faire ? C'est peut-être et avant tout éliminer en nous les germes de l'intolérance. Lorsque, individus ou groupe social, nous colportons à l'excès l'injustice, façonnant chez l'autre les fondements des sentiments de culpabilité, de frustration, de dévalorisation, pratiquant plus qu'il

(1) D. Cooper, op. cit.

n'en faut l'intolérance, autant d'éléments annihilants, nous sommes par définition des délinquants. C'est en nous qu'il faut éliminer les germes de la délinquance.

Pire encore, au nom d'orientations différentes, de spécialités diverses, au nom de la science et d'une pseudo-objectivation, nous enfermons le jeune dans autant de damnations qu'il y a de chapelles en sciences humaines. Nous faisons du même individu, seul contre tous, à la fois un malade inquiétant, un être retardé, un inadapté social, un pauvre petit à assister. Ce sont là beaucoup trop d'éléments éminemment violents, destructeurs, pour permettre à un individu de se construire, de se réaliser au travers d'une identité non biaisée, acceptable pour lui et pour les autres.

En dernier ressort, devenir un jour, pour mille raisons, déviant, c'est également se retrouver figé, cristallisé dans un statut de "n'ayant droit à nulle part", rejeté, ségrégué, inassimilable, à enfermer à l'extérieur. Ainsi les frontières de l'inquiétude sont bouclées, le rideau est tiré, et il s'agit d'y maintenir le déviant.

Combien d'entre nous, dans les faits, ne sont-ils pas gardiens de frontières, gardiens d'ordre social – ou comme certains le disent agents régulateurs du système –, matons du silence, protecteurs de la quiétude de tout un chacun ?

QUELQUES CHIFFRES ELOQUENTS

Nous proposons ici quelques chiffres à l'appui, qui nous paraissent avoir une profonde force de conviction. Même si certains d'entre eux datent de quelque cinq années, ils n'en conservent pas moins leur caractère démonstratif, d'autant que les quelques chiffres actuels accusent dans l'ensemble les mêmes tendances.

A propos de toxicomanie

En France, à fin 1974, on dénombrait 30 000 à 50 000 toxicomanes dont 20 % d'héroïnomanes. 200 000 à 500000 sujets auraient utilisé au moins une fois un stupéfiant.
Les statistiques du Centre de Marmottan (services du Dr C. Olivenstein) mettent en évidence ces dernières années :

- une augmentation régulière du nombre de consultations (permettant de déceler en moyenne environ un toxicomane sur six consultations) ;
- une diminution du nombre des héroïnomanes;
- mais une augmentation du nombre total de toxicomanes;
- enfin un rajeunissement sensible des sujets.

En Allemagne, une enquête de 1972 met en évidence que un million et demi de jeunes ont consommé au moins une fois de la drogue. 12000 sont des toxicomanes confirmés.
En Suède, à peu près à la même époque, une étude révélait que 40 % des élèves de quinze ans avaient fumé au moins une fois du hachisch.
En 1971, aux Pays-Bas, 20 % des lycéens ont fait au moins une fois usage de la drogue (contre 10 % en 1969).
Aux USA, en 1973, on dénombrait 200000 héroïnomanes, dont la moitié à New York.

Le phénomène est suffisamment profond pour que nous l'interprétions comme révélateur d'un malaise profond, de conditions de vie de plus en plus intolérables, d'une recherche de sensations nouvelles, de valeurs alternatives. On en parle abondamment, mais le phénomène n'est pas nouveau. Rappelons qu'en Suisse, on compte un toxicomane pour dix alcooliques. L'alcoolisme est un autre moyen pour exprimer souvent la même chose, mais on ne s'en inquiète que très peu.
A l'évidence, ces chiffres sont en-dessous de la réalité,

et il ne suffit pas de les citer si nous n'évoquons pas l'aspect économique et politique de la drogue, son exploitation gigantesque justifiant maints délits opérés secondairement. tels le vol en pharmacie, ou les vols d'argent à seule fin de se procurer de la drogue. A titre indicatif, le Parlement européen chiffre de la manière suivante le processus allant de la culture à la vente au particulier :

- Un kilogramme de morphine-base vaut par exemple en Turquie 2 000 francs français.
- Raffiné en France, le kilo vaut 20 000 francs.
- Transporté à New York, il vaut, avant dilution, 100 000 francs.
- La répartition se fait ensuite en lots de 30 grammes à 3 000 francs le lot (25 % d'héroïne, 75 % de lait en poudre ou sucre).
- La vente finale au particulier se fait par sachets où la concentration en héroïne n'est plus que de 5 % environ, vendus 30 francs la pièce.

Le kilogramme de morphine-base a rapporté 1 300 000 francs aux "gros bonnets" et trafiquants intermédiaires. LE DELINQUANT N'EST PAS TOUJOURS CELUI QUE L'ON CROIT.
Quant aux motivations face à la drogue, une recherche de l'INSERM révèle que sur 1 030 dossiers traités entre 1971 et 1972, 50 % des toxicomanes invoquent comme motivation essentielle le désir d'échapper à l'ennui et d'oublier le quotidien. Alors, pourquoi ne pas porter plus d'attention au quotidien ?

A propos de suicide

Selon l'INSERM, il y a eu en France, en 1972, 6 178 décès par accident et 656 par suicide dans la catégorie des 15-24 ans. Le taux de mortalité par suicide pour les 15-24 ans a triplé entre 1946 et 1970 (de 2,4 % à 7,3 %).

Il a décuplé dans la même période pour les 10-14 ans (de 0,2 % à 2,3 %). Précisons que ces chiffres ne tiennent pas compte des accidents motorisés dont certains peuvent être de toute évidence assimilés à une sorte de suicide inconscient. A l'adolescence, on dénombre une "réussite" pour cinquante tentatives (chiffre moyen valable pour la France, la Suisse, l'Angleterre, les USA). En France, sur 30 000 tentatives de suicide chez les 15-24 ans, 656 en sont morts (1972).
Outre les explications du suicide par un événement traumatisant déclenchant, outre la relation dans certains cas avec un milieu à comportement pathogène (alcoolisme, troubles psychiques), il semble nécessaire de remettre l'accent sur le fait que l'adolescent, au travers du suicide, ou de sa tentative, veut signifier quelque chose. Au-delà du sentiment d'isolement, d'ennui ou d'écrasement, d'étouffement, le suicide révèle un malaise de plus en plus marqué face aux modèles sociaux proposés.

A propos de délinquance

En 1975, on a recensé en France 50 000 adolescents délinquants, soit 3,5 fois plus que 15 ans auparavant. La délinquance cachée, dont nous parlerons plus loin (voir délinquance et socialisation) ne figure pas, par définition, dans ces chiffres. A cela, il faut ajouter 62 000 jeunes considérés comme mineurs en danger (délinquants potentiels). Cette même année, 10 000 mineurs de moins de 18 ans ont été condamnés à des peines de prison, dont 2 700 à des peines fermes, soit 8 fois plus qu'en 1960.
Ces dernières années, les actes délictueux se répartissent comme suit :

- Plus de 70 % d'atteintes aux biens (dont la majorité consiste en vol de véhicules – la plupart du temps emprunt. Viennent ensuite le vol à l'étalage, puis le vol dans les lieux habités).
- 7 % d'atteintes aux personnes (agressions), chiffre comprenant les bagarres entre jeunes.
- 3 % d'atteintes aux moeurs.
- 20 % d'infractions diverses, comprenant les infractions au code de la route.

Enfin, on dénombre une fille délinquante pour neuf garçons, et on note une augmentation sensible des délits dans le groupe d'âge de 16 à 18 ans.

Ces chiffres, révélateurs de l'augmentation et du rajeunissement de la délinquance, nous inspirent les remarques suivantes :

- Le rajeunissement peut s'expliquer d'une part par les sollicitations de plus en plus fortes faites par le milieu environnant sur le jeune, d'autre part par le fait que les jeunes sont amenés à raisonner, à formaliser comme les adultes de plus en plus tôt, ce qui entraîne une revendication justifiée à l'autonomie plus précoce. Il n'en reste pas moins que subsiste le statut flou de l'adolescence, qu'il se rallonge, et que le malaise y étant lié ne peut que s'accentuer.
- L'augmentation de la délinquance juvénile comprend un phénomène relativement nouveau : le vol à l'étalage, dans les grandes surfaces, de même que les infractions au code de la route.
- Etre délinquant ne signifie pas être agresseur ou criminel en puissance. Le taux d'atteinte aux personnes est très faible par rapport aux vols.
- La proportion de délinquance féminine peut s'expliquer de toute évidence par les points suivants : La jeune fille est enfermée très tôt dans un statut fataliste de femme au foyer procréatrice, protectrice et maternante. Notre société patriarcale la conditionne au point qu'elle croit faire sienne

l'aspiration au mariage, au ménage, à l'élevage. Le décalage entre l'aspiration et sa réalisation est souvent plus fort chez le garçon que chez la fille, ce qui en d'autres termes veut dire que dans notre société, le mariage peut suffire à la femme, pas à l'homme. Cela signifie en clair que la femme échappe en partie à la délinquance par l'aliénation – ce qui est pour le moins inquiétant.
- La délinquance féminine s'exprime davantage dans la délinquance cachée, en particulier le vol à l'étalage.
Enfin, la prostitution, déviance légalisée et exploitée, peut être considérée comme le pendant de la délinquance masculine dans ce qu'elle représente de désarroi, de misère, de mort du corps et de suicide inconscient. A partir de conditions de vie souvent minables, le désarroi ne peut que s'exprimer par un rapport de forces biaisé ayant pour nom le mépris réciproque. Mais la prostituée n'est pas considérée comme délinquante, du moins tant qu'elle ne le dit pas, tant qu'elle ne racole pas. On ne fait pas mieux en matière d'ambiguïté.

BANALISER ET STIGMATISER : UN PARADOXE

La façon dont la presse, la télévision et autres moyens de communication – hormis quelques émissions ou articles spécialisés – se saisissent de phénomènes tels que le suicide, la toxicomanie ou la délinquance juvénile rend songeur à plus d'un égard. En effet, il semble que sous le couvert de la prévention – terme qui a davantage une résonnance de protection que de transformation écologique profonde et radicale – se cache l'objectif d'inquiéter, de faire peur, et par conséquent d'accentuer l'incompréhension, et a posteriori la ségrégation. "Parlons-en abondamment, pour intimider, décourager, pour dégoûter de la déviance", tel

est l'argument ordinairement soutenu. C'est mettre du même coup en place un paradoxe invraisemblable : banaliser et à la fois stigmatiser.

Banaliser, c'est rendre la déviance commune, à force d'en parler et de l'étaler avec un tel appétit. C'est en faire un objet de consommation courante. C'est à la limite proposer de l'adopter. En tous les cas, parler à tel point et souvent si mal de la drogue a abouti peut-être à paniquer Monsieur-tout-le-monde. Mais on est parvenu en même temps à présenter sur le marché un arsenal possible de déviances, une série de modèles différents d'identification, en tout cas pour tout être en quête d'identité ou en recherche de sensations nouvelles. En faisant la une des journaux, sous le couvert d'information objective, de prises d'otages, d'enlèvement ou de hold up, on a finalement banalisé ces faits, et on a mis le passage à l'acte à la portée de tous, particulièrement de ceux souffrant d'un manque d'imagination. Finalement, on a presque inscrit le proscrit, rendu possible l'impensable, facilité l'imaginable.

Mais parallèlement – voici le paradoxe – on a stigmatisé la déviance. A propos de délinquance juvénile, on a confondu consciemment le crime et le vol, l'atteinte aux personnes et l'atteinte aux biens, afin de cristalliser tout délinquant dans un rôle de violeur et de criminel potentiel. Or, comme les chiffres cités précédemment le démontrent, le vol occupe une place prépondérante – et qui de nous se soucie-t-il réellement du vol à l'étalage ? On a gravé sur le front de tous les délinquants les stigmates de la violence. Pourtant, davantage de coeurs que de croix gammées sont tatoués sur les bras d'adolescents.

Qui est responsable – si responsable a encore un sens – du vol en augmentation, si ce n'est les mass media qui créent avec une telle violence l'envie, qui injectent de façon si pernicieusedes modèles de paraître social pour beau-

coup inatteignables par les voies légales ?
Qui est responsable, si ce n'est une société de consommation et de propriété qui n'hésite pas à créer un fossé de plus en plus large entre principe de plaisir et principe de réalité, en faisant hypocritement croire que désormais les désirs sont susceptibles de se superposer aisément à leur réalisation.
Qui est responsable, si ce n'est les techniques subtiles de sollicitation des grandes surfaces, étalant à tel point la marchandise ? Fait curieux d'ailleurs cette apparition récente de caméras télévisuelles dites préventives dans les supermarchés. Fait curieux également l'inscription des marchandises volées dans les budgets.

L'une des conséquences du matraquage publicitaire réside dans le sentiment que finalement il vaut mieux voler qu'être raté, frustré, démuni. Et celui qui ressent cela n'a pas tout à fait tort, en regard des faux choix que lui propose l'environnement.

Stigmatiser, c'est enfin déplacer la responsabilité de tous nos maux sur quelques boucs émissaires dont les défenses ne sont pas, et pour cause, suffisamment élaborées.
En conclusion, dire avec insistance à quelqu'un "tu es mauvais, tu es voleur, tu ne seras jamais qu'un petit voyou", c'est la meilleure stratégie pour le rendre réellement mauvais, voleur ou voyou.

DELINQUANCE ET SOCIALISATION

Il y a un peu plus d'une année, en Allemagne, une enquête menée par des sociologues et des psychologues révélait que pour 536 adolescents de 14-15 ans pris en flagrant délit, on pouvait répertorier de l'ordre de 100 000 délits commis auparavant, sans suite – délits allant du simple vol de bâton de rouge à lèvres au vol de véhicule.

Une autre étude menée par M. LeBlanc, criminologue à Montréal (1), met en évidence que 90 % des jeunes ont fait au moins une fois un passage à l'acte prohibé – délit qui s'ils avaient été pris, les aurait menés sans aucun doute vers un tribunal pour mineurs. En Suède, on estime cette délinquance dite cachée à 92 % chez les jeunes entre 9 et 14 ans.
Que signifie cette délinquance cachée ? Et que se passerait-il si ce 90 % de jeunes se trouvaient pris dans la machine judiciaire pour un premier délit ? A partir de ces faits, on peut émettre une hypothèse et en tirer une conséquence.

Certains actes délictueux, certains passages à l'acte proscrits, pourraient être considérés, à un certain âge, comme étant fonction socialisante. S'opposer à une norme de conduite, transgresser le proscrit, afin de mesurer la réaction sociale, fait partie du processus de socialisation et d'autonomisation. Plus précisément, on pourrait voir dans la délinquance cachée un épiphénomène signifiant d'un apprentissage de socialisation pour la majorité des adolescents, n'aboutissant que pour certains d'entre eux à une délinquance officielle, parce que répétitive, donc multipliant les "chances" d'être identifié comme délinquant.

A l'évidence, les agents de régulation sociale – médecins-juges, policiers-juges, éducateurs-juges, juges-juges, – transforment ce qui n'était que délinquance cachée en lui conférant un statut de délinquance vraie, officielle.
La réaction sociale est généralement amplificatrice de ce qui aurait pu rester sans lendemain. Dès qu'elle est confrontée brusquement à la délinquance cachée, elle aurait un

(1) Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile (GRIJ), Université de Montréal.

effet aggravant.

Nous en tirons une conséquence, certes osée mais vraisemblable. Si la tendance habituelle est à l'amplification et à la fixation du phénomène, il n'est pas interdit de penser qu'une autre réaction sociale pourrait avoir un effet atténuant. Il est probable qu'en ne dramatisant pas une situation à fond délictueux, qu'en conservant plus de souplesse dans le système, qu'en ne réprimant pas – pourquoi pas ? – les délits communs avant 18 ans par exemple, mais en concentrant l'effort sur les conditions de vie actuelle, sur la sociopathie endémique, on obtiendrait une diminution sensible de la délinquance adulte – alors que l'attitude actuelle ne peut qu'engendrer un rapport de force et inviter de ce fait et irrémédiablement la récidive.

Tant que la société sera persuadée qu'elle a besoin pour son fonctionnement d'un volant d'individus qu'on réprime, elle développera toute une série d'aliénations dont le délit, la drogue, le suicide seraient à des titres divers autant de portes de sortie. L'individu peut se résigner à l'impuissance individuelle, persuadé que son avenir échappe à son pouvoir, qu'il est entre les mains de forces extérieures. Il peut également vider de signification ses faits et gestes, voyant dans son curriculum quelque chose d'absurde et d'incompréhensible. Plus sainement, il peut déduire que pour réussir quoi que ce soit, il doit faire quelque entorse à la légalité, ou alors rejeter en bloc les valeurs sociales et opter pour une contre-culture. Plus profondément, l'individu peut se sentir aliéné parce qu'on ne lui laisse pas la possibilité de différencier son image idéale de son moi réel, ou qu'on réprime constamment en lui une attitude créatrice en l'enfermant dans une activité dont il ne voit pas les objectifs. Se sentir aliéné, isolé, ne peut que conduire, sous diverses formes, à la déviance. Même si les conditions de vie ne peuvent pas changer du jour au lendemain, il est urgent de comprendre que la réaction à l'aliénation, même au travers du délit, est une démarche de survie. Aussi, répondre à toute tentative de désaliénation par la répression relève d'une stratégie défensive qui en dernier ressort aboutira à l'autodestruction.

En bref, aboutir à la transgression de soi-même, rechercher l'expérience du plaisir de l'interdit correspond à l'évidence à un paramètre de socialisation, qui est dramatiquement récupéré dans le sens d'une connotation tragique : le fatalisme prétendu de la déviance.

Concluons avec Erikson qui décrit très clairement l'interaction constante entre identité personnelle et identité culturelle. Si l'identité culturelle se désagrège, l'identité personnelle se manifeste logiquement dans une quête nouvelle, parfois inquiétante. Erikson définit l'identité comme étant "le sentiment subjectif et tonique d'une unité personnelle et d'une continuité temporelle".

Il est évident qu'aujourd'hui l'identité culturelle est en mutation. Alors, adolescent, à quoi s'accrocher, à quoi s'identifier, à quoi se référer ? Comment s'assurer une continuité temporelle ? Pour où ? Pour quoi ? Finalement, le passage à l'acte hic et nunc, est à la fois une réduction du temps, et une manière de trouver momentanément une unité personnelle. Les conséquences du passage à l'acte sont trop futures pour s'en soucier, alors que ce présent unitaire et apparemment définitif a l'avantage d'être rassurant, "euphorisant". Reste à savoir dans quelle mesure, par nos réponses, nous poussons et maintenons autrui dans une unité personnelle déviante, et, dans le désir contraire, ce que nous avons à faire pour accompagner la recherche d'une unité personnelle adaptée – pour autant que l'adaptation n'équivale pas à la souffrance.

LA PRESSION DES MASS MEDIA

Outre les points que nous avons abordés précédemment, il nous paraît utile de discuter du rôle et de l'influence de plus en plus marquée du cinéma, de la télévision, de la presse et de la publicité. La question qui nous préoccupe est la suivante : les mass media, de plus en plus puissants, peuvent-ils avoir une influence pernicieuse sur certains jeunes, voire mener à la délinquance ? Les positions sont loin d'être unanimes sur le sujet. L. Bovet rappelle (1) d'abord les positions extrêmes. D'un côté, il y a ceux qui soutiennent que les films de violence, les romans policiers, etc., portent une responsabilité déterminante dans la genèse de la délinquance. De l'autre côté, nous trouvons les partisans des mass media occasion d'évasion, d'aventure, voire de violence et de sang au niveau du fantasme, sorte de soupage de sécurité dérivative des pulsions agressives des enfants et adolescents.

En réponse à ces deux positions extrêmes, Bovet adopte une attitude plus nuancée, précisant tout d'abord que la jeunesse n'est pas une entité à prendre globalement, mais un ensemble de jeunes ayant chacun un vécu particulier, et susceptibles de réagir selon des modes particuliers et personnels aux divers moyens de communication. De plus, les media ne déterminent certainement pas la délinquance, mais peuvent précipiter une déviance latente.

Heuyer, quant à lui, est plus cinglant face à la publicité que face à un cinéma susceptible d'enseigner éventuellement une technique. Il écrit notamment : "Plus peut-être que les films, les affiches dans la rue constituent un appel

(1) Bovet, L., Aspects psychiatriques de la délinquance, OMS, Monographie No 1, Palais des Nations, Genève.

à la violence et au crime" (1), et il ajoute, ce qui est lié directement à notre système de sur-consommation capitaliste : "La publicité de la délinquance et du crime a le même résultat que pour la renommée des nouilles ou des machines à laver. Celles-ci se vendent davantage, la délinquance augmente" (2).

Alors, quelle position adopter ? Il est évident que les mass media exercent une pression considérable sur les individus, et il n'est finalement pas possible de trancher en faisant la part des influences négatives et celle des influences positives. Toujours est-il que les moyens de communication de masse sont une caractéristique de notre société. Ils existent. Et ils ont largement contribué à un élargissement de notre monde, à une dilatation des possibilités de relations et d'échanges. A la fois enrichissement considérable et massification de la pensée, ils comportent par ce paradoxe un certain nombre de risques. Ils peuvend développer une attitude passive, une réflexion et une prise de conscience atténuée, en proposant parfois des images simplifiant la réalité. Ils imposent des images provoquant la projection à des moments non-choisis par l'individu. Mais plus grave encore, et c'est ce point qui nous intéresse particulièrement, ils créent fréquemment un fossé entre fantasmatisation et réalité: ils sont conçus la plupart du temps pour susciter des besoins nouveaux, à la limite parfois d'une mystique marginale. Ils peuvent proposer des modèles de comportement déculpabilisés, présentés comme exemplaires. Si certains messages peuvent être bénéfiques pour l'un, ils peuvent être néfastes pour l'autre.

(1) et (2) Heuyer, G., Quelques réflexions sur la délinquance juvénile, Revue de neuro-psychiatrie infantile, No 6, 1967.

Mais en regard du malaise que nous évoquions précédemment, ils portent une part évidente de responsabilité. Ils créent effectivement un décalage entre le savoir et les valeurs traditionnelles, ils se posent comme révélateurs de besoins nouveaux, voire ils les créent, souvent en contradiction avec les structures traditionnelles telles que la famille et l'école par exemple. Ce que les media proposent est souvent contredit par le milieu de vie conformiste. Ce qu'un film par exemple rend désirable est interdit par la famille. L'érotisme, magnifié par la presse, le cinéma, la publicité, est sanctionné par la famille, l'église, l'école. Cette contradiction, cette tension entre désirs et possibilité de réalisation, entre rêve sur papier glacé et concrétisation ne peuvent qu'être générateurs de malaise. Et tant qu'on exploitera l'homme par la vente du désir, on restera pleinement responsable de la violence au propre et au figuré.

QUE DE CAMISOLES DE FORCE

Les gens honnêtes, aujourd'hui, s'indignent – ou feignent de s'indigner – devant l'utilisation de la camisole de force. La notion de malade mental dangereux a justifié traditionnellement une telle pratique. Ces honnêtes gens savent-ils que la camisole de force est l'un des plus puissants symboles de violence et de répression ? Ils pouvaient être indignés, qu'ils se sentent désormais rassurés : on n'utilise que rarement ce moyen. Mais qu'ils se détrompent. Les progrès considérables de la science, de la technique et du pseudo-libéralisme ont substitué à la barbarie une autre barbarie, une autre violence, une violence "vingtième siècle". Le chimique a remplacé le mécanique. Le médicament psychotrope a pris la place du corps à corps.

Si le médicament est un progrès évident dans la thérapeutique psychiatrique, il n'en reste pas moins, dans de nombreux cas, d'un usage abusif. On atténue l'anxiété, on atténue le mal, mais on ne résout rien au niveau des causes sociologiques et politiques. Il est plus facile d'endormir que de conscientiser, plus facile d'hypnotiser que de militer, plus aisé de faire une injection que de faire une révolution. Camisoles chimiques ou mécaniques, ce sont des camisoles. Les unes et les autres sont séquestration et mise à l'écart de l'homme par l'aliéniste. Et nous passons sur certaines techniques psycho-chirurgicales qui ne font rien de plus que nous éclabousser de sang et de fascisme. Rappelons pour mémoire le tristement célèbre psychochirurgien Freeman qui prétend pouvoir pratiquer la lobotomie avec plus de succès sur les femmes, les vieux, les simples et les nègres. Le client type serait donc la vieille négresse simple !! (1)

Pourquoi ce développement à propos de la délinquance juvénile ? En premier lieu parce qu'il est extrêmement facile de faire d'un délinquant un malade mental, d'un déviant un aliéné. Ça simplifie. Ensuite, le problème du jeune délinquant est identique, l'esprit est le même, avec la nuance que l'arsenal rééducatif disponible pour le délinquant comporte trois autres camisoles de force : la camisole physique ou la détention, la camisole psychologique ou le chantage relationnel, la camisole sociale ou la mise au travail.
Si nous reviendrons dans des passages ultérieurs sur la mise au travail et la détention, nous ne voudrions pas clore ce propos sans attirer l'attention sur le fait que toute une série de chantages affectifs subtils, de manipulations relationnelles peuvent habiter la bonne volonté de travailleurs sociaux en recherche d'avant-garde.

(1) Jaubert, A., L'excision de la pierre de folie, in Autrement, No 4, Paris, 1975-1976 : Guérir pour normaliser.

Combien de "je t'aime" sont ambigus ? Combien de faux grands frères ? Combien de "fais-moi plaisir" ou mieux "si tu me fais plaisir, je t'aimerai" jalonnent les cent pas des nouvelles maisons de correction ? Combien de "je suis à ta disposition, mais ne me fais pas de coups tordus" peuplent les couloirs des dispensaires du vivre correctement ? Nous percevons au travers de ces propos, et pour le moins, une répression psychologique considérable. Le coup de fouet était assurément moins ambigu, donc moins douloureux. On avait encore le droit de se révolter contre le bourreau.

REPRESSION ET SEGREGATION.

A notre époque du "tout monnayable", dès lors qu'il suffit de "larguer" pour obtenir quoi que ce soit, il n'y a aucune raison pour que le délit ne devienne pas lui aussi objet de consommation, au même titre qu'une salade, une lessive ou un pistolet-mitrailleur, vendable et vantable. Et puisque c'est un lieu commun de dire que l'argent immunise, déduisons que les classes privilégiées sont les mieux protégées.

Elles n'échappent non à l'agir délinquant, mais souvent à sa codification rigide. Elles sont protégées non du délit, mais de sa dénonciation. Elles peuvent commettre la violence et acheter le silence. Nommons cela l'immunité des mieux-lotis, sans compter que le "délinquant en col blanc" aura toujours de quoi se payer la blanchisserie pour effacer les souillures des combines obscures, des coalitions de coulisses et autres trucages d'alcôves.

En d'autres termes, un voleur pauvre sera étiquetté irrémédiablement de délinquant, un voleur riche de commerçant, ou au pire de cleptomane. On enchaînera les uns alors qu'on soignera les autres. Les uns auront droit à la cellule, les

autres à la pilule. Chaque jour démontre davantage la ségrégation que vit le jeune délinquant de milieu socio-économique défavorisé – il n'en est plus à une près. De toute évidence, il se dresse rarement devant lui les barricades de protection ayant pour nom la puissance paternelle de réparation. Illustrons ce propos : Le jeune voleur pris en flagrant délit dans une boutique quelconque conduira neuf fois sur dix le gérant, dans un premier réflexe, à téléphoner aux parents. Or, neuf fois sur dix, quelqu'un répondra à la villa de Monsieur Machin, quelqu'un promettant d'accourir. Et neuf fois sur dix, il n'y aura pas de répondant chez les mal-lotis, parce que chez ces gens-là, on est tous très tôt au labeur, et que de plus on n'a pas toujours le téléphone. Sans réponse, et logiquement, la démarche habituelle du lésé est d'appeler alors la police, avec les incidences que l'on imagine aisément.

La justice, – certains diront les circonstances – sépare de fait ceux qui ont les moyens de faire des règlements à l'amiable de tous les autres qui n'ont que leur corps et leur intégrité comme seule monnaie d'échange. Celui qui est arrêté, et pour lequel jamais personne ne versera une caution, sera naturellement inculpé et détenu. La détention signifie répression, et la répression appelle la récidive.

Le soi-disant portrait-robot du jeune délinquant a été dessiné dans les prisons – ou leurs substituts. Ce portrait, qui ne peut être que caricature, devient sous le couvert d'une investigation scientifique, un élément rassurant, utile à l'équilibre social. Le délinquant juvénile est non seulement utilisé, mais figé dans un rôle qu'on voudrait définitif. Il est en quelque sorte le "wanted de l'ouest", désormais pourchassé par les tueurs à gages.

En bref, si la délinquance existe aussi dans les milieux aisés, elle n'est que très partiellement reconnue par les services de détection ou de prévention. Chez les mieux-lotis, une position marginale à composante délictueuse peut, par

peur du scandale, être camouflée par les parents. Les vols sont souvent remboursés. L'instabilité professionnelle potentielle peut être noyée dans un vague statut d'étudiant, dans le placement en école privée ou dans des cours par correspondance. Certains passages à l'acte peuvent être un peu rapidement assimilés à des prises de position politique. Bref, échapper à la répression est avant tout une question de moyens financiers.

LES ILLUSIONS DE LA DETENTION

Curieuses conceptions éducatives que celles qui prônent de manière plus ou moins explicite l'enfermement, la détention, la non-écoute, l'élimination asilaire. Où se situe la limite entre une prise en charge réellement éducative et ce qui est du ressort de la torture physique ou morale ? La frontière n'est pas toujours nette. Il est vrai que certains délinquants révèlent certaines tendances pathologiques, soit qu'un trouble particulier ait abouti au délit, soit au contraire que la cristallisation dans un statut de délinquant ait mené dans une relation de cause à effet au trouble pathologique. Mais, comme l'écrit D. Cooper, "Les symptômes psychiatriques peuvent être perçus avec une clarté surprenante comme une forme de méfiance à l'égard du mensonge social. Ils sont une protestation, même si c'est une protestation qui comprend des contradictions" (1).

Il n'en reste pas moins que la répression par l'enfermement est aussi anti-éducative qu'anti-thérapeutique, et n'offre finalement que des justifications supplémentaires à l'escalade du refus et de la violence : là se trouve le fondement de la récidive. Parallèlement, il faut noter que la so-

(1) op. cit.

ciété sollicite à tel point le jeune qu'il est de plus en plus difficile de formuler des demandes adaptées et de donner des réponses adéquates. A partir de ce constat, certaines déviances deviennent l'expression de la partie la plus saine de la personnalité : se défendre contre une mise en tutelle insupportable.

Revenons à la détention. Héritage de la nuit des temps, elle a toujours constitué la solution la plus rassurante, permettant à la fois de tenir à l'écart les indésirables, et de décourager tout délit par l'exemplarité de la peine – du moins c'est ainsi qu'elle a toujours été justifiée. Elle est sans doute la solution la plus catastrophique du point de vue rééducatif. Ajoutons que plus les modalités de détention sont prononcées, plus l'enfermement est marqué, plus nombreux sont les moyens, au-delà des barreaux, stigmatisant le reclus. Outre la perte de liberté, le détenu est violé dans son identité, dans son intimité. A l'heure actuelle, encore en de maints endroits, des adolescents délinquants en détention sont photographiés, douchés, fichés et vêtus d'un uniforme. Ils sont en quelque sorte dépersonnalisés. Citons Cooper qui, parlant de l'hôpital psychiatrique, décrit également le processus global d'enfermement : "Dans l'institution psychiatrique, les gardiens exercent leur pouvoir contre les gardés en utilisant d'abord les processus sociaux de l'admission (qui comprend le baptême du diagnostic, ou du moins la classification en dangereux pour lui-même ou dangereux pour autrui), et de l'institutionnalisation rapide qui s'en suit" (1).

Plus le système est fermé, plus les récidives sont fréquentes. Inversément, plus l'institution est ouverte, meilleurs sont les résultats. Mais plus délicat encore que le procès de notre système social, c'est le procès de certains éducateurs et travailleurs sociaux qu'il faut faire, le procès de

(1) op. cit.

ceux qui prônent aujourd'hui encore la détention, avec des raisons transpirant de bonne conscience. "La détention est déculpabilisante" disent-ils. Elle est un instrument éducatif et notre action en cellule est fondamentale. Et paradoxalement, ils sont de ceux qui clament que le délinquant n'éprouve pas de culpabilité. Il est déroutant que ces mêmes éducateurs ne ressentent pas davantage le poids du trousseau de clés qu'ils portent au flanc, certes avec grâce, mais en absence de conscience politique. Ils ne parleront hélas jamais de leur propre peur, de la façon dont ils se sentent démunis en l'absence d'instruments répressifs, et de quelle manière ils ne font que prolonger le jeu social, à savoir l'indispensable rôle de gardiens de frontières. Ils sont conservateurs de positions racistes, non seulement face à la délinquance, mais aussi face à la folie (et pourquoi pas, après tout, face aux arabes, aux juifs, ou aux vieillards ?)

La détention, tant qu'elle existera, sera illusion, à la fois sécurité et euphorie des bien-pensants, et cauchemar des mal-aimés. Le droit à la calme jouissance des uns piétine souvent sur le droit à la souffrance des autres.

REGLER UN CONTENTIEUX AVANT DE SE METTRE AU TRAVAIL

D'ordinaire, la mise au travail du jeune délinquant est posée comme l'axe central d'une prise en charge dite réintégrative. Cette conception, certes logique, consiste en quelque sorte à "mettre la charrue avant les boeufs". Elle évite consciemment d'éclairer le problème de la mise au travail par une analyse socio-politique.

Il s'agit en premier lieu de réfléchir à la relation générale de la jeunesse au travail. L'impression qui tend à se

dégager de plus en plus conduit à penser que les jeunes ne voient plus dans le travail une valeur primordiale de la vie. Ils n'en retiennent désormais plus que la nécessité vitale. Le travail – ne l'éludons pas – véhicule, comme l'école, la famille et autres institutions de contrôle, une idéologie rigide, donc discutable. D'autant plus que peu nombreux sont les privilégiés osant prétendre se réaliser dans et à travers un travail, qu'ils ont eu par ailleurs le loisir de choisir.

Jean Rousselet pose le problème ainsi : "Longtemps considéré comme un conflit individuel et passager, la difficulté d'insertion dans le monde du travail, à partir du moment où elle touche d'autres catégories sociales non-universitaires, traduit une impuissance collective à se conformer à des modèles adultes devenus impropres" (1). Plus qu'une impuissance collective, nous avons envie de dire un non-désir collectif à se conformer, doublé d'un potentiel d'activités déplacé. En conséquence, un comportement, quel qu'il soit, s'en prenant au travail, conteste avant tout la valeur qui lui est liée, donc l'idéologie sous-jacente (qu'elle soit d'ailleurs chrétienne ou socialiste, entre autres exemples). C'est ainsi que l'on parlera en raccourci et à tort d'un comportement antisocial.

Ainsi, réduire la non-appétence au travail, l'instabilité professionnelle à une déviance comportementale, à un délire caractériel est une façon subtile d'ignorer – ou du moins de masquer – le fond du problème, celui d'une crise profonde des valeurs de notre civilisation. En fait, la plupart des jeunes ne prennent pas position contre LE travail, mais contre CE travail. Ils conçoivent davantage le travail comme moyen que comme finalité.

---

(1) Rousselet, J., Les jeunes face au travail, Autrement, No 1, 1975.

En second lieu, il convient d'analyser le rapport concret de certains jeunes avec la mise en apprentissage. La situation d'apprentissage comporte parfois certains aspects ressentis comme infantilisants par l'adolescent qui aspire à une réelle émancipation, à la fin de l'hétéronomie, à la recherche d'indépendance vis à vis-à-vis d'un adulte jusqu'alors tout puissant. Or, apprendre un métier requiert de nombreuses connaissances prolongeant inévitablement la dépendance à une scolarité, à un maître. Autrement dit, alors que l'adolescent souhaite profondément la fin des servitudes, espère un statut de travailleur salarié – donc d'indépendance financière, il réalise qu'il reste toujours considéré comme un écolier, qu'on le maintient dans des tâches subalternes, qu'il ne gagne presque rien. Il se ressent souvent abusé et exploité. Ce n'est donc pas par hasard s'il tente par divers moyens compensateurs d'exprimer la puissance adulte par un choix de comportements parfois caricaturaux. Nous pensons en particulier à quelques thèmes retrouvés fréquemment, tels que la sexualité, l'alcool, l'argent, le véhicule à moteur. Vivre lors de ce passage difficile davantage la brimade que l'initiation, plus l'infantilisation que le passage au monde adulte peut aboutir à des modes d'ajustements transitoires (instabilité, vagabondage, délit, repli sur soi...), modes souvent perçus comme inappropriés par l'adulte qui alors sanctionne.

Notre société, à l'inverse d'autres cultures, se saisit mal du problème de l'adolescence, prolongeant exagérément l'ambivalence enfant-adulte. Les jeunes délinquants, hormis le délit qui les caractérise, sont aussi et avant tout des adolescents. Ils ont droit à la considération autant que les autres. Il s'agit de poser pour eux comme pour tous les autres le problème en termes de réalisation de soi avant d'imposer des objectifs vitaux. Or, les foyers – souvent appelés foyers de jeunes travailleurs ou foyers de semi-

liberté – n'entrevoient la réalisation de soi qu'au travers du travail. Plus encore, ces institutions exigent à l'ordinaire une pension pour le gîte et le couvert, devant être payée du moins en partie par les jeunes eux-mêmes. Pour répondre à cette exigence, il est donc nécessaire de travailler. C'est le cercle vicieux.

Enfin, la sécurité matérielle ne suffit plus à faire croire à la réalisation de soi, à l'épanouissement, à l'autonomie, même si ces termes figurent dans tous les avant-propos de programmes éducatifs.

Les foyers permettent-ils l'autonomisation, ou maintiennent-ils le jeune dans un statut d'assisté ? Prendre constamment le jeune par la main, c'est peut-être le pousser à fuguer, ne serait-ce que pour le plaisir de retrouver une main dans la sienne. On dit qu'il ne faut pas tirer sur la plante pour la faire pousser. La mise au travail comme premier objectif de prise en charge nous apparaît comme un faux pari, même si la finalité en est la réinsertion sociale. Si cet objectif est concevable dans un deuxième temps, il importe que l'on prenne un temps préalable suffisamment long pour vivre autre chose, pour exprimer l'inexprimable, pour dire ce qui n'a jamais été entendu, pour crier autrement le désarroi et la souffrance.

Le jeune délinquant a quelque chose à compenser, aussi attachons-nous à favoriser l'apparition de systèmes compensateurs. Plus encore, nous pourrions dire que le délinquant a un contentieux à régler. Ce contentieux, c'est le malaise que nous avons évoqué précédemment, c'est l'injustice, la dévalorisation, l'anonymat, la peur, la dépersonnalisation. Ce contentieux, c'est un environnement qui fait saigner. Il s'agit de lutter à tous niveaux contre l'écocide. Si le passage à l'acte délinquant est un symptôme, il ne doit pas faire oublier pour autant la souffrance, une souffrance qu'il faut pouvoir exprimer quelque part.

En bref, il nous semble indispensable que le jeune délinquant parvienne à régler ce contentieux, à s'exprimer, à se retrouver grâce à une écoute de qualité, à se réadapter à lui-même, au travers de l'expression. C'est à cette condition seulement qu'il pourra ensuite comprendre et assumer la nécessité du travail.

L'AUTOREPRESSION CONTRACTUELLE

Il serait trop facile de se contenter d'un procès sur la répression sans s'interroger sur d'autres solutions. Où situer l'expression sinon à l'opposé de la répression ? L'expression-créativité, renaissance du corps opposée à la répression-stérilité, mort de l'être. L'expression-parole, l'oser-dire, la vérité, opposée à la répression-silence, le "devoir se taire", le mensonge. Aussi, avant de rêver aux promesses de l'expression, évoquons – car elle séduit et inquiète – une expérience institutionnelle alternative, à mi-chemin entre ces deux pôles. Il s'agit de Boscoville (1), institution québécoise, dont le projet éducatif se fonde sur l'établissement d'un contrat avec les jeunes délinquants, les poussant de manière finement manipulatoire à réajuster leurs comportements, en quelque sorte à autoréprimer leur anti-socialité.

Boscoville, centre de rééducation situé à l'est de Montréal, sans barrières ni barreaux, mais séparé de la ville par un vaste no man's land industriel, a été conçue telle une ville, une micro-société, avec son infrastructure (banlieue, quartiers, hôtel de ville, commerces) et ses objectifs (regroupement de citoyens et reproduction des fonctions sociales les plus importantes). Boscoville se propose une prise

(1) Guindon, J., Les étapes de la rééducation, Paris, Fleurus, 1975.

en charge fondée en particulier sur les objectifs suivants :

- Il s'agit en premier lieu de sortir totalement le jeune délinquant de son milieu d'origine.
- Il est indispensable de lui proposer un autre modèle social qui lui permette de retrouver un certain équilibre et d'établir une relation adaptée à la société et ses institutions.

Cela revient à vivre autrement la relation sociale, dans un milieu total et transparent: total dans la mesure où il reproduit les rapports sociaux au sens large, et transparent au sens où tout est dit, signalé, discuté.

Autrement dit, Boscoville projette de "couper les agirs antérieurs", de supprimer le lieu de référence précédent porteur d'influences pathogènes, et de proposer en échange, progressivement, selon des étapes prédéterminées, des nouveaux modèles d'identification à des adultes disponibles.

Dans cette optique, effacer la délinquance juvénile signifie intégrer le jeune dans une organisation rationnelle, cohérente, contrôlée, dans laquelle tous les comportements et leurs conséquences doivent être prévisibles, les demandes anticipées, les réponses prévues. Boscoville, monde de verre indiscutable, prétend estomper, voire effacer la peur, la méfiance et l'agressivité, et a posteriori réhabiliter le jeune délinquant. Boscoville se définit donc comme une institution totale, micro-société introdéterminée.

Nous passons volontairement sur une organisation assez complexe. Relevons simplement que, comme dans une ville, le pensionnaire est un citoyen, qu'il vit dans un quartier (unité rééducative), qu'il participe à des titres divers et à partir d'élections, aux structures politiques et de gestion de la cité. Tout est porté sur la place publique, tout est évalué, décortiqué, réfléchi. Chaque citoyen se doit de s'associer à sa propre prise en charge, aidé et évalué constamment par les éducateurs. En quelque sorte, le jeune délinquant est mis

face à des défis. Il doit franchir des étapes, sachant qu'un certain temps lui est imparti et que trop de ruptures de contrat peuvent le ramener au juge. Son choix est donc limité à l'alternative suivante : ou il s'autoréprime et se conforme à ce nouveau modèle, ou il viole le contrat et risque un retour au système traditionnel, en clair le centre de détention, parfois l'hôpital psychiatrique.

Boscoville constitue un modèle alternatif aux prises en charge traditionnelles, à la fois séduisant et inquiétant :

- Séduisant, parce qu'il permet aux jeunes, relativement, de prendre en main leur propre rééducation – s'il n'en donne pas l'illusion.
- Inquiétant parce que Boscoville est une institution totalitaire.
- Séduisant parce que l'éducateur remplit une fonction d'animation, de support et d'aide en regard des défis successifs qui sont posés au jeune.
- Inquiétant, parce que de manière sous-jacente, on a l'impression que l'éducateur manipule le jeune au travers de sanctions ou perspectives de sanctions plus ou moins subtiles (notes, droits civiques élargis ou réduits, éligibilité, amendes, etc.).
- Séduisant parce que les équipes éducatives sont stables et cohérentes.
- Inquiétant, parce que nous sommes face à des éducateurs-hommes, jouant sur le concept de père-éducateur, facilitant l'identification en faisant une transposition un peu hâtive de la relation normale père-fils, transmettant des normes sans vision critique. Le délinquant n'aura que le choix entre la révolte ou l'acceptation totale.
- Séduisant, parce que la cité est conçue rationnellement, logique, cohérente, sécurisante.
- Inquiétant, parce que la cité idéale n'existe pas à l'extérieur, que cette sécurité ne se retrouve pas dans la ville

réelle.
- Séduisant, parce que les jeunes ressortent apparemment mieux adaptés – la récidive semble tomber de 80 à 7 %.
- Inquiétant, parce que cette adaptation n'est rien d'autre qu'un processus de conditionnement à un conformisme acritique.

Alternative intéressante, Boscoville reste malgré tout discutable, car elle représente le prototype même de l'institution totalitaire. Goffman rappelle dans "Asiles" (1) que deux discours distincts se plaquent généralement sur l'institution totalitaire : D'un côté le discours individualisant opposant l'être normal à l'anormal, la maladie à la santé. De l'autre le discours sociologisant, comparant l'interné, le reclus à l'homme libre, autonome, opposant l'intérieur à l'extérieur. Quel que soit le discours, l'institution totalitaire reste dans les faits un univers clos, isolé, cadre unique pour le reclus, caractérisé par un contrôle constant exercé sur les individus. La vie en institution totalitaire correspond de toute évidence à une mort civile, même si la mortification est contre-balancée par un système compensateur de privilèges.

Boscoville ne semble pas échapper aux règles de l'institution totalitaire, caractérisée par l'isolement et un ensemble de règles définissant rigoureusement le rapport intérieur-extérieur. Particulièrement nette est la mort civile à Boscoville, puisque l'un des objectifs principaux est de faire perdre au jeune délinquant son ancienne personnalité – de destructurer pour ensuite reconstruire. Il s'agit de défigurer le jeune, de supprimer tout ce par quoi il s'identifiait, afin de lui permettre de construire son nouveau visage. C'est la mortification, la dépersonnalisation mortifère. Mais cette

(1) E. Goffman, Asiles, Editions de Minuit, Paris, 1968

mortification est compensée par des privilèges quasi-rituels : le droit au salaire, le droit de sortie entre autres exemples.

D'après Goffman, quatre modes d'adaptation peuvent émerger face et dans l'institution totalitaire :

- La conversion, qui n'est rien d'autre que l'acceptation et l'adoption du discours de l'institution.
- Le repli sur soi.
- L'intransigeance, sorte de défi constant lancé à l'institution.
- L'installation, qui est le jeu d'équilibre entre le maintien de bribes de vie extérieure et les exigences du milieu.

De fait, à Boscoville, on ne peut tolérer que la conversion. Grave et inquiétante paraît cette autorépression contractuelle qui frôle le concept hypocrite d'humanisation de la répression – comme si la répression pouvait être humanisée.

En résumé, nous aimerions conserver de Boscoville – sinon nous ne l'aurions pas évoquée – une pédagogie du défi, une certaine idée de la pédagogie contractuelle, une possibilité réelle de "poser cartes sur table", et un système démocratique cogéré. Nous rejetons par contre une manipulation certaine, un conditionnement déguisé – déguisé est peut-être redondant dans la mesure où, par définition, un conditionnement n'est efficient que s'il est déguisé. Nous refusons le concept de père-éducateur ou éducateur-père – et finalement nous condamnons avec force le refus de prise de conscience de la signification politique et sociologique de la délinquance.

LES PROMESSES DE L'EXPRESSION

L'expression constitue la seule alternative possible à la répression. Les récidives fréquentes, l'escalade de la violence, l'enfermement dans le non-dit ne pourront

qu'augmenter tant que l'on ne permettra pas au jeune délinquant de se manifester autrement que par le délit, tant qu'on ne mettra pas en place un lieu et un moment où il pourra exprimer autrement sa souffrance, évoquer en d'autres termes ses désirs. La renaissance d'un corps mortifié et d'un langage censuré dans le sens d'un corps vivant et d'un langage accepté ne se conçoit qu'au travers d'une expression totale, pas n'importe où ni n'importe comment. Le discours du délinquant, même s'il manque de pudeur, de retenue, est plein de significations interpelantes. Nous sommes trop habitués à le refuser, parce qu'il nous menace, et qu'il en dit plus que nous. La réduction parfois hâtive de la délinquance, par réflexe défensif, à une problématique psychopathologique, démontre à l'évidence notre tendance à dénier chez l'autre la qualité de son discours.

Nous nous demandons si le refus, même violent, n'est pas annonciateur de nouvelles pratiques sociales. Ne devons-nous pas entrevoir dans ce refus la recherche d'un nouveau type de rapports sociaux, d'une redécouverte du corps, d'un échange enfin réel, d'un langage nouveau ?

Faire sauter les barreaux de la mise à l'écart, abattre les murs de l'intolérance et supprimer les barbelés de la ségrégation, c'est éviter aux enfants du béton de déchirer, de se déchirer. C'est transformer le cri de souffrance en sourire d'espérance. Opter pour l'expression, c'est enfin décider de reconnaître l'autre, et par conséquent de l'entendre et de le comprendre.

Quelques rares institutions ont fait ce choix difficile, entre autres les centres éducatifs de Vernon (Eure) et de Vitry (région parisienne). Ces centres s'efforcent de permettre aux jeunes en difficulté de dire, de hurler, d'écrire, de chanter, de peindre le fond de leur souffrance. La photographie, le sociodrame, les groupes d'expression, le film, etc. sont autant de moyens utilisés pour faciliter l'expression de soi, et par conséquent la possibilité d'exister.

Mais plutôt que de discourir, il nous paraît plus démonstratif de laisser la parole à trois de ces adolescents dits déviants, s'exprimant au travers de poèmes pour le moins saisissants :

NOUS (1)

Traqués, rejetés, fichés, insultés
Partout la haine et le rejet
Est-ce parce que je suis tatoué
Qu'il fallait m'arrêter ?

Ceux qui nous emprisonnent trop jeunes
Savent-ils qu'ils nous tuent ?

La rue, la prison, la rue,
Comment vivre ? Et l'amour ?

Parce que je vis dans un foyer,
Suis-je moins que vos fils ?

Ma vie est-elle un crime ?

Traqués, rejetés, fichés, insultés,
Sommes-nous pire que les animaux
Qu'on accuse de rage ?

Faut-il nous enfermer ?
Qui comprendra jamais que la haine
engendre la haine
Et la prison la mort.

Ah ! si l'on pouvait nous aimer
Alors on saurait que nous aussi
Nous pouvons aimer.
Quand viendra-t-il ce jour ?
Et l'amour ?

VIEILLARD PREMATURE (1)

Je me suis fait des rides
A force de grimacer
Tous les matins devant la glace
Pour me vieillir
Je me suis fait des rides
Que j'ai accentuées au crayon.

Je me suis fait des rides
A force de crier
Mon Dieu, au secours ! Mon Dieu, au secours !
Et durant mes jours d'ennui
Durant mes nuits d'insomnie
A la force de rester
Bouche-bée, paralysé,
Par un grand râle de douleur.

A présent tout le monde peut voir
Sur mon visage défiguré
Les traces du martyre que j'ai enduré.
Autrefois ce n'était qu'un martyre intérieur
Vous pouviez m'observer avec envie
D'un air idiot et attendri
En me disant "Jeune homme
Tu as devant toi toute la vie !
De quoi te plains-tu ? Réagis !"

Maintenant c'est fini
Plus aucun d'entre vous ne pourra dire que je suis jeune
Car je suis vieux et vieux comme la vie
Bonnes gens qui passez dans les rues
Si vous me rencontrez, haïssez-moi si vous voulez,
Mais ne vous moquez pas de moi.

Ce masque de Pierrot qui me tord le visage

Ce masque d'épouvantail à moineaux
C'est la souffrance bonnes gens
Et la souffrance n'est pas un clown.

VOUS QUI CROYEZ M'AIMER (2)

Vous qui croyez m'aimer
Vous qui croyez me comprendre
Vous qui me jugez
Vous qui voulez tout m'apprendre

Vous qui faites semblant de me prendre pour un homme
Que savez-vous de mes chagrins d'enfant ?
Vous qui me prenez encore pour un enfant
Que savez-vous de mes tourments d'homme ?

Vous détenteurs de tous les droits et de toute sagesse
Que savez-vous de mes rages rentrées ?
Que savez-vous de cette détresse
Où je refuse de peur d'accepter ?

Que savez-vous des merveilles rêvées,
De mes peurs, mes courages de héros ?
De mes désirs infinis et jamais avoués,
De mes lumières, de mes chaos ?

Laissez-moi m'enfermer dans mon silence
Avec mes ombres et mes idées,

(1) Recueil de poèmes, polycopié tiré par le Centre éducatif de Vernon (Eure), 1977.
(2) Poème tiré de "Vie, je t'aime si fort", Tschou, Paris, 1973 : recueil de poèmes écrits par des adolescents du centre éducatif de Vitry (région parisienne).

Puisque dans mon île d'invraisemblance
Votre morale, vos raisons ne peuvent entrer ...

Vous qui n'avez pas su m'aimer ...
Vous qui ne m'avez pas compris
Et malgré tout jugé ...
Vous qui m'avez aigri ...

VERS D'AUTRES ATTITUDES

Aspirer à un changement, à une transformation sociale implique une démarche engagée, militante. Il s'agit d'une entreprise à long terme. Il n'en reste pas moins que dans nos structures actuelles vivent et se débattent des jeunes délinquants, qui se recherchent, qui souffrent, qui se mortifient. Aussi voudrions-nous faire une distinction entre de nouvelles options de prise en charge ici et maintenant, et des orientations politiques supposant une démarche militante vers une sensibilisation et une responsabilisation des gens, vers une révision de l'écologie et de l'organisation sociale.

La difficulté majeure est d'avoir prise sur un système à qui la délinquance sert. En effet, la délinquance justifie les structures et institutions mises en place. De plus, elle sert politiquement tant aux partisans d'un changement de société qu'à ceux qui soutiennent qu'elle est le reflet d'un système trop permissif.

Sensibiliser les gens, c'est leur démontrer que le jeune délinquant n'est pas aussi dangereux qu'on veut le faire croire, c'est démonter publiquement les mécanismes sociologiques et politiques générateurs de délinquance, et c'est finalement faciliter une prise de conscience adulte et une responsabilisation face à la déviance.

Réviser l'écologie et l'organisation sociale, c'est non seulement lutter contre l'écocide auquel nous assistons pas-

sivement par une autre conception de l'environnement et des conditions de vie, mais c'est aussi et surtout reconstituer progressivement des structures communautaires de base, au niveau des quartiers, incluant au-delà de la cellule familiale nucléaire, tous les membres constitutifs de la structure sociale large. Les adultes, les enfants, les vieillards, les malades, les handicapés, etc., devraient pouvoir être confrontés dans une structure de base impliquant à la fois une "auto-prise en charge" et les infrastructures d'aide nécessaires.

Parallèlement à cette démarche nous pensons que, dans la relation au jeune délinquant, ici et maintenant, un certain nombre d'options et d'attitudes sont, plus que souhaitables, indispensables :

- En premier lieu, il nous semble urgent de démystifier l'appropriation de la déviance par les divers travailleurs sociaux et spécialistes. Dans le cadre d'une prise en charge spécialisée, l'interdisciplinarité de devrait plus être une simple profession de foi, mais une réalité s'orientant vers une complémentarité excluant tout rapport de force hiérarchique, et acceptant que la déviance concerne également les non-professionnels de l'éducation.
- Des relations affectives, authentiques, spontanées nous paraissent les seules susceptibles de permettre la réalisation de soi et la découverte d'un rapport de confiance réciproque. C'est en quelque sorte apprendre à jouer "cartes sur table".
- Il convient de ne pas entrer dans un système de provocation masochiste, se reflétant par des attitudes sois agressives, soit superprotectrices, ce qui d'ailleurs revient au même.
- Il faut réaliser que l'image du corps est un support considérable à la conquête de l'identité et au besoin d'affirmation de soi.

- Cela implique une possibilité d'expression totale, selon diverses modalités, permettant de régler le contentieux dont nous avons parlé précédemment, de se réadapter à soi-même, et par conséquent à autrui.
- Le passage de la cristallisation d'une relation sécurisante avec l'éducateur à la diffusion, à l'extension de cette relation à l'institution, implique à la fois la construction progressive d'un contrat, et le développement d'un esprit critique – et autocritique. Cette perspective ne semble réalisable que dans une institution non-répressive, démocratique et cogérée.
- Il est également nécessaire de mettre moins d'urgence à la mise au travail. Se mettre au travail implique une prise de conscience préalable et une démarche volontaire. Il y a là une étape fondamentale trop souvent ignorée.
- L'éducateur de jeunes délinquants ne pourra réellement être efficient que s'il se refuse à jouer un rôle soit de gardien de frontières, soit de leader de marginaux. Cela suppose qu'il ait constitué une identité personnelle et professionnelle claire. Ce n'est qu'à cette condition qu'il pourra aider un autrui en quête d'identité.
- Enfin, il faut parvenir à voir qu'il n'y a pas une manière unique de prendre et de courir des risques – ce qui est valable tant pour les jeunes délinquants que pour tous ceux qui s'en occupent.

CONCLUSION

Nous voudrions souligner, au terme de ce travail, que notre réflexion n'a pas la prétention de couvrir l'ensemble du problème de la délinquance juvénile. Certaines dimensions sont complémentaires, d'autres en opposition aux nombreuses études écrites sur ce sujet. Nous avons eu simplement envie de faire ressortir certains aspects que, subjecti-

vement, nous tenons pour fondamentaux. Nous avons parfois été idéalistes, ou naïfs pour certains. Mais nous sommes convaincus que, dans une certaine mesure, l'idéalisme et la naïveté peuvent servir à certaines transformations importantes.

En définitive, cette expression du problème de la délinquance juvénile n'a pas d'autre objectif que d'ouvrir un débat de plus en plus urgent.

Nous ne voyons pas de conclusion plus percutante que ce mot de Boris Vian :

"LES GENS SANS IMAGINATION ONT BESOIN QUE LES AUTRES MENENT UNE VIE REGULIERE"

Genève, janvier 1978

BIBLIOGRAPHIE

AICHHORN, A., Jeunesse à l'abandon, Toulouse, Privat, 1973.

AUTREMENT (revue) No 1, 1975, Jeunesses en rupture, dupes ou prophètes, Paris, 1975.

No 4, 1976, Guérir pour normaliser, Paris, 1976.

BASAGLIA, F., BASAGLIA ONGARO, F., La majorité déviante, Paris, coll. 10/18, Juilliard, 1976.

BELPAIRE, F., Réactions de transferts et perception de la société chez le jeune délinquant, revue canadienne de criminologie, vol. VI, No 1, janvier 1964.

BOVET, L., Aspects psychiatriques de la délinquance, OMS, Palais des Nations, Genève, Manographie No 1.

BRIGUET-LAMARRE, M., L'adolescent meurtrier, Toulouse, bibliothèque de psychologie clinique, Privat, 1969.

CHAZAL, J., Etudes de criminologie juvénile, Paris, PUF, 1952.

L'enfance délinquante, Paris, coll. Que sais-je, PUF, 1961.

COOPER, D., Une grammaire à l'usage des vivants, Paris, Seuil, 1976.

DOERNER, S., Les délinquants, Paris, Albin Michel, 1969.

DURKHEIM, E., De la division du travail social, Paris, PUF, 1960.

ESPRIT (revue), Jeunesse délinquante, No spécial, Paris, 1950.

GUINDON, J., Les étapes de la rééducation, Paris, coll. Pédagogie psychosociale, Fleurus, 1970.

HEUYER, G., Quelques réflexions sur la délinquance juvénile, Revue de neuro-psychiatrie infantile, No 6, 1967.

JOUBREL, H., Jeunesse en danger, Paris, Fayard, 1960.

LEMAY, M., Psychopathologie juvénile, Paris, coll. Pédagogie psychosociale, Fleurus, 1973.

MAILLOUX, N., Jeunes sans dialogue (criminologie pédagogique), Paris, coll. Pédagogie psychosociale, Fleurus, 1971.

MUCHIELLI, R., Comment ils deviennent délinquants, Paris, Editions sociales françaises, 1965.

REDL, F. et WINEMAN, D., L'enfant agressif, Paris, Fleurus, 1968.

REVUE DE NEUROPSYCHIATRIE INFANTILE ET D'HYGIENE MENTALE, No spécial : La délinquance juvénile, octobre-novembre 1964.

SZABO, D., Déviance et criminalité, Paris, Armand Colin, 1970-

SZABO, D., GAGNE, D. et PARIZEAU, A., L'adolescent et la société, Bruxelles, Dessart, 1972.

TABLE DES MATIERES

EN GUISE D'INTRODUCTION 1
L'HISTOIRE D'UN MALAISE 3
TOPOGRAPHIE DU DELINQUANT 6
L'INTOLERANCE DESTRUCTRICE 11
QUELQUES CHIFFRES ELOQUENTS 13
BANALISER ET STIGMATISER : UN PARADOXE 18
DELINQUANCE ET SOCIALISATION 20
LA PRESSION DES MASS MEDIA 24
QUE DE CAMISOLES DE FORCE 26
REPRESSION ET SEGREGATION 28
LES ILLUSIONS DE LA DETENTION 30
REGLER UN CONTENTIEUX AVANT DE SE METTRE AU TRAVAIL 32
L'AUTOREPRESSION CONTRACTUELLE 36
LES PROMESSES DE L'EXPRESSION 40
VERS D'AUTRES ATTITUDES 45
CONCLUSION 47
BIBLIOGRAPHIE 49